L'ECHO DE MONTPEYROUX

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE
DE
MONTPEYROUX

BULLETIN MUNICIPAL N° 156 NOVEMBRE 2023

COMMUNE DE MONTPEYROUX

MAIRIE : 10, Avenue du Rosaire

TEL : 04.67.96.61.07

EMAIL : contact@montpeyroux34.com

SITE INTERNET : www.montpeyroux34.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 04.67.44.11.38

MEDIATHEQUE : 04.67.44.29.15

C.C.A.S : 06 17 84 66 23

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE :	P 3
CONSEIL MUNICIPAL :	P 4 à 6
INFOS COMMUNE :	P 7 à 13
GRAPPES D'HISTOIRE	P 13 à 14
MEDIATHEQUE :	P 15 à 16
ASSOCIATIONS :	P 17 à 23
MOANGI :	P 24

REGRETS

Mr Peter KIRWAN

FELICITATIONS

Marjorie CHAIX et Yannick LAURENTI

BIENVENUE à

Hamza de Saïda ESSAKHI et Rachid TALBI
William de Emilie BATY et Mathieu PLANTIER

REDACTION COMMISSION INFORMATION 770 EXEMPLAIRES TIRAGE du 21 NOVEMBRE

EDITORIAL

La période des vendanges et la rentrée des classes sont des moments importants dans notre commune. Ces moments rythment les temps forts de notre village.

Avec cela, s'ajoutent les différentes manifestations mises en place par le tissu associatif : la fête des vendanges, la fête de l'automne, la soirée musicale de la dysse, la journée de réflexion sur la biodiversité, la course cycliste TBC34 la pétanque, les soirées cinéma et les animations au sein de la médiathèque. Merci à tous ces bénévoles et associations qui font vivre notre village.

Nous souhaitons continuer à apporter ce même état d'esprit parce que Montpeyroux doit continuer à progresser, c'est ce qui fait sa force et ce qui a conduit les nouveaux habitants à choisir Montpeyroux.

C'est en regardant vers l'avenir que Montpeyroux s'est construit.

Autour de nous, les choses changent, la règlementation change, il est illusoire de croire qu'il faut tout arrêter, il faut juste s'adapter.

Les projets que nous vous proposons sont dans cette adaptation. Un des points majeurs : c'est l'urbanisation. Oui, nous sommes à l'aube d'une règlementation draconienne qui va changer la donne dans l'ensemble de nos villes et villages.

Depuis plusieurs années, nous voyons venir les contraintes en matière d'urbanisme, c'est pourquoi avant de les subir, nous avons proposé notre projet de nouveau quartier qui allie l'esthétique, le paysage, l'architectural, le social e la qualité de vie. Ce projet ne fera ni plus, ni moins qu'accueillir le même nombre de personnes par an que nous l'avons fait ces dernières années. Mais cela dans un projet global pensé et réfléchi qui sera au bout de 10 ans un nouveau lieu de vie.

Ma modeste et humble expérience et le regard que j'ai depuis plusieurs années sur le développement de notre territoire, les contacts que j'ai eu avec les administrations publiques et politiques m'amènent à penser que ce projet est une chance . Il sera toujours dénigré par ceux qui souhaitent immobiliser notre village et ceux qui révoqueront toute les raisons que nous vous avons exposées, qui loin de défigurer va continuer à apporter ce dynamisme qui fait la renommée de Montpeyroux au sein de notre région. Ce cadre, calé par la loi, vise à protéger l'environnement, à respecter l'architecture, à définir un cadre de vie harmonieux en apportant le choix du mode d'habitation locatif, pavillonnaire, social et l'accession à la propriété. Il est important que les jeunes en recherche de logement, ceux qui son mal logés puissent prétendre à un meilleur bâti.

Il est illusoire de croire aujourd'hui que Montpeyroux va maintenir le niveau qu'il a en se repliant sur soi. Montpeyroux s'est construit au fil du temps en acceptant les autres. Montpeyroux est un village d'accueil, il est simplement nécessaire de le cadrer et de l'organiser et c'est ce que nous souhaitons faire. Il faut être vigilant envers ceux qui donnent des leçons d'écologie et qui n'en font pas, ceux qui parlent d'ouverture et se ferment sur les autres. Ce positionnement est fait pour apporter des troubles et donner une dimension politique qui va continuer à s'inscrire dans les mois à venir.

Pour ma part, je continuerai à œuvrer pour l'intérêt général. Ce projet s'inscrit dans une logique que je continuerai de défendre et quoi qu'il arrive je continuerai à aimer ce village et les gens qui le composent. Je suis fier de ce qu'il est devenu. Je suis loin d'être un irresponsable et un inculte de la vie publique puisque 30 ans de Maire m'ont forgé des convictions que je mets au service de la population et je le dis haut et fort j'aime mon village et tous les gens qu le composent.

Passez de bonnes fêtes. Pour ma part je vous verrai avec plaisir le jour des vœux du Maire le dimanche 7 Janvier

Le Maire Claude CARCELLER

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE
DE
MONTPEYROUX

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

*Séance ordinaire du **26 septembre 2023***

L'an deux mille vingt-trois et le 26 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.
Date de la convocation : 15/09/2023
Secrétaire de séance : Catherine GIL

Etaient présents : Bernard JEREZ, Claude GOUJON, Catherine GIL, Christophe BOYER, Jim CARTIER, Félix von LUSCHKA-SELLHEIM, Norbert ALAÏMO, Laure DESVARD, Françoise PUGINIER-LUSCHKA.

Etaient excusés : Jeanine NONROY, Pauline LAINE-CURTAN, Virginie GUSTAVE, Ludovic GAHLAC, Marie-Claire FRYDER

Ont donné procuration : Jeanine NONROY à Catherine GIL, Pauline LAINE-CURTAN à Christophe BOYER, Marie-Claire FRYDER à Claude CARCELLER

Objet : Acquisition parcelle cadastrée section D n° 410

Monsieur le Maire expose que la commune ayant eu connaissance d'une vente d'un terrain en bordure du Lagamas, a pu contacter le propriétaire vendeur qui accepte de vendre cette parcelle à la commune.

Le Maire rappelle la vigilance de la commune sur les ventes le long de la ripisylve en bordure du Lagamas et l'intérêt de cette parcelle qui permet d'établir une bande communale de protection le long du ruisseau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section D n° 410 au prix de 5000 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir, et de manière générale à effectuer toute démarche utile à cet effet.

Arrivée de Pauline Lainé Curtan

Objet : Acquisition parcelle cadastrée section D n° 1438

Monsieur le Maire expose que la commune a en projet l'élargissement du chemin de Puech Auger et que dans ce cadre elle a sollicité le propriétaire pour l'acquisition d'une bande de terrain le long de sa parcelle. Il s'agit de l'ancienne parcelle cadastrée section D n°565. Cette dernière a été divisée en ce sens.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°1438 au prix de 5 € le m² pour 201 m²,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir, et de manière générale à effectuer toute démarche utile à cet effet.

Objet : Modification des statuts de la CCVH

Monsieur le Maire expose une décision du conseil communautaire sollicitant l'avis des communes membres pour l'ajout d'une compétence supplémentaire aux statuts de la CCVH, portant sur la partie « Culture et Sport », et lui permettant de participer à l'aménagement et au fonctionnement de structures supports à la découverte du milieu aquatique et à l'apprentissage de la natation pour les élèves des cycles 1 (classes maternelles) à 2 (CP/CE1/CE2). Cela permettrait de pallier les difficultés en matière d'enseignement de la natation scolaire liées à une pénurie de sites pouvant accueillir les élèves du territoire. Il est précisé que la modification envisagée n'engendre aucun impact en termes de coûts ou de charges pour les communes membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

SE PRONONCE favorablement sur les nouveaux statuts de la CCVH

Objet : Adhésion à la charte régionale « Engagé pour le Végétal »

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la Charte Régionale « Engagé pour le végétal proposée par FREDON Occitanie.

* L'extension de la loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces publics interdit désormais l'usage des produits phytosanitaires de synthèse à l'ensemble des espaces communaux. La charte objectif Zéro Phyto évolue donc pour proposer de nouveaux engagements en faveur du végétal.

* Fruit de cette évolution, la nouvelle charte régionale « Engagé pour le végétal » propose désormais une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la végétalisation et les bonnes pratiques entourant la gestion du végétal.

* Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : santé humaine ; santé du végétal assurant sa pérennité ; accueil de la biodiversité ; perméabilité des sols ; rafraichissement urbain ; insertion paysagère …

* L'engagement de la collectivité dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à s'engager dans un plan d'action progressif pour une gestion de l'espace public assurant la pérennité du végétal. Ce plan d'action sera accompagné d'actions de formation des agents et d'information des administrés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de s'engager en faveur du végétal,
SOLLICITE l'adhésion de la collectivité à la charte régionale « Engagé pour le végétal » pour le niveau 1.
ADOPTE le cahier des charges.

Objet : RQSP 2022 – Elimination déchets ménagers

Monsieur le Maire rappelle qu'un Rapport sur le prix et la Qualité d'un Service Public (RQSP) est établi chaque année par le gestionnaire du service, et transmis ensuite aux communes membres, pour information.

Il s'agit aujourd'hui du RQSP de l'élimination des déchets ménagers pour l'année 2022, que les membres du conseil municipal ont pu consulter sur le site internet du Syndicat Centre Hérault.

Le conseil municipal,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2022,

Objet : Motion – Quai de transfert des déchets à St Félix de Lodez

Monsieur le Maire expose la mise en œuvre d'un nouveau schéma de collecte des déchets par le Syndicat Centre Hérault et les communautés de communes du Clermontais, du Lodévois Larzac et de la Vallée de l'Hérault. Ce schéma prévoit la création d'un quai de transfert sur la commune de St Félix de Lodez.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE en faveur de la création d'un quai de transfert des déchets sur la commune de St Félix de Lodez.

Objet : Aide aux sinistrés

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les derniers évènements tragiques ayant touchés le Maroc et la Lybie.

Il propose de venir en aide aux territoires touchés, répondant ainsi à l'appel de l'Association des Maires de l'Hérault.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité avec une abstention des membres présents et représentés,

DECIDE de venir en aide aux habitants des pays sinistrés lors du tremblement de terre au Maroc, et de l'inondation en Libye.

FIXE cette participation globale à 1 € par habitant, soit 1 398 €, et dit qu'elle sera versée sur le compte ouvert par l'association des Maires de France, à charge pour elle de la répartir pour moitié pour la population concernée au Maroc et pour moitié pour la population concernée en Libye.

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Fin de la séance à 19H45

CHARTE VEGETALE

Le 26 septembre 2023, le conseil municipal de Montpeyroux a unanimement souhaité candidater au niveau 1 de la charte régionale « Engagé pour le végétal ». Cette charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la végétalisation et les bonnes pratiques entourant la gestion du végétal. Premier pas dans cet engagement : les élus de la commission environnement ont avec l'aide des agents municipaux, fait l'inventaire des espaces publics végétalisés afin de mieux connaître les axes d'amélioration dans la gestion communale actuelle du végétal et des systèmes d'arrosage. Et cet engagement sera mis en application dès le projet de parking de la médiathèque en privilégiant un revêtement perméable et la végétalisation de l'espace dans le respect des bonnes pratiques.

L'adhésion à la charte « Engagé pour le végétal », c'est aussi l'engagement d'inciter les montpeyrousiens et montpeyrousiennes à aller collectivement vers les bonnes pratiques de gestion du végétal... Quelques exemples de bonnes pratiques : préférez les plantations en pleine terre plutôt qu'en pot ou jardinière, protégez vos végétaux lorsque vous réalisez des travaux, préférez les végétaux adaptés à notre climat et au sol où vous plantez...

C C F F

Comité Communal Feux de forêts

Fort de 35 bénévoles, le comité communal feux de forêts (CCFF) a sensibilisé les promeneurs et alerté les sapeurs-pompiers quand ils voyaient une fumée, cette année encore. Moins de 500 hectares ont été brulés en 2023, certes c'est moins important qu'en 2022 (1550 ha) mais cela revient quand même cher pour le département car tous les ans c'est près de 5 millions d'Euros qu'il dépense, uniquement pour la campagne estivale.

Les bénévoles, véritables défenseurs de l'environnement n'ont que du temps à donner et de la bonne humeur, ils sont professionnels pour la protection de la nature mais il ne faut pas oublier que chacun doit veiller à la sauvegarde. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous constatez quelque chose d'anormal en matière de feux de forêts.

Pour terminer, l'été dernier et pour la première fois, les massifs forestiers ont été fermés par arrêté préfectoral en fonction du risque incendie (Carroux, Gardiole, pic saint Loup, st Guilhem). Le massif de Saint Guilhem a été fermé 4 fois. Promeneurs, en période estivale, renseignez-vous sur le site de la préfecture. Enfin, quand le préfet du département édite un arrêté pour interdire de faire du feu, cela concerne aussi bien le public que le privé (exemple vécu par l'animateur du CCFF).

Plan A, Plan B...

L'un des lieux les plus étonnants – à mon sens - qui existe à Montpeyroux, c'est le lieu appelé « Le Plan B ». Qui imaginerait l'existence de bureaux partagés dans un village de 1 400 âmes comme Montpeyroux ? Je me suis toujours demandé comment était né ce lieu... Alors je pars à la rencontre de Laure Desvard, l'une des fondatrices du lieu...

Laure est arrivée à Montpeyroux en 2012. Originaire des Matelles, elle a d'abord vécu plusieurs années au Canada, à Grenoble, à Bordeaux et à Toulouse avant de venir poser ses valises avec son mari, Didier, à Montpeyroux. « Lors d'un Noël aux Matelles, en revenant chez mes parents, le climat agréable et la garrigue nous ont charmés... Et avec deux enfants en bas-âge, c'est devenu une évidence. Donc on a cherché un lieu où habiter » Je l'interroge : connaissait-elle Montpeyroux ? « Non, pas du tout. Au départ, on louait. Après

> « C'est un lieu participatif

un an de location, on a regardé sur le bon coin. On a vu une annonce de maison, on l'a visitée 3 jours après, fait les démarches avec la banque et hop ! On l'a achetée. » Coup de chance ou coup de tête ? Peut-être un peu des deux ! A cette époque Didier Desvard avait créé son bureau d'études en conseil énergétique *D.E.S Conseil* que Laure a rejoint en 2013 en tant que salariée à temps partiel. Laure me rappelle en souriant « à cette époque, nous avions deux enfants en

Laure Desvard

bas-âge, donc soit on aménageait un bureau fermé dans la maison pour Didier quand je gardais les enfants, soit on trouvait un local.» Je comprends la logique, mais comment leur est venue l'idée de bureaux partagés ? « En fait, quand nous habitions à Toulouse, nous travaillions dans des bureaux partagés. Et en discutant autour de nous de cette idée, on s'est aperçu que d'autres personnes étaient intéressées... » Est-ce à dire que l'idée était de reproduire ce qu'ils avaient connus à Toulouse ? « Non, pas du tout. A Toulouse c'était une structure privée, il n'y avait pas la convivialité qu'il y a ici. Et surtout, à Montpeyroux, c'est un lieu participatif avec un fonctionnement autonome. Chacun est responsable de la sécurité, de la gestion du chauffage, des impressions, des achats pour le quotidien... Et même de l'entretien des locaux au début ! Ce qui est devenu compliqué avec le nombre d'adhérents. Donc depuis un an, l'association a embauché un salarié pour le ménage hebdomadaire. »

Ainsi donc, l'idée des bureaux partagés est née d'une volonté convergente de 7 personnes : Laure et Didier Desvard, Laura Winn, Agnès Bœuf, Thomas Beauchamps, Ivo Ferreira et Amélie d'Hurlaborde. Et d'un peu de chance aussi ! Le projet de bureaux partagés a trouvé écho auprès du maire, Claude Carceller, et de ses adjoints de l'époque à la recherche d'un usage pour le 1er étage du couvent. En effet, historiquement, ce lieu était l'école du couvent avec à l'étage le logement de fonction de la directrice, deux salles de classe et des toilettes. Et il se dégradait depuis de nombreuses années sans utilisation. C'est ainsi que la municipalité et les 7 fondateurs se sont accordés sur la nouvelle destination du 1er étage du couvent : des bureaux partagés.

Fin 2013, la mairie a lancé les travaux de rénovation de l'ancien logement de la directrice de l'école composé de trois pièces, en ajustant l'agencement des pièces (un espace partagé, une petite salle de réunion et un coin cuisine) et l'équipement en prises (électriques et Ethernet) pour un usage professionnel. Puis les fondateurs ont pris à leur charge la finalisation de l'aménagement des locaux : achat à moindre coût du mobilier à une entreprise qui fermait, installation et aménagement des pièces, abonnement internet, imprimante, etc. « L'état d'esprit c'était : tout ce qu'on peut faire nous-même, on le fait ! On demande de l'aide à la mairie uniquement quand on n'y arrive pas. Et on essaie de maintenir cet état d'esprit. » Et pour officialiser le

MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

projet, l'association est créée en février 2014 avec, à l'époque, Didier Desvard - Président et Laura Winn - Trésorière. La seule question qu'il reste : comment ont-ils choisi le nom *Le Plan B* ? « On a fait à l'époque une super séance de brainstorming. Beaucoup d'idées avaient émergées, mais aucune ne faisait l'unanimité. Et au final, un matin en me réveillant je me suis dit 'Le Plan B'. Je l'ai proposé sans trop y croire, mais ça a plu à tout le monde ! » Quel sens mettait-elle derrière ce nom ? « Je me suis dit : on a tous eu un plan A, et là on se tourne tous vers un plan B. Chacun s'y retrouvait par rapport à sa propre situation. » Voilà, le nom trouvé, l'association créée, les locaux rénovés et aménagés de 6 bureaux : les bureaux partagés de Montpeyroux – ou Le Plan B – ouvrirent leurs portes en novembre 2014. Le moment reste dans les mémoires grâce à une plaque avec les logos des six entreprises fondatrices. Plaque toujours présente dans les locaux...

« On se tourne tous vers un plan B

En 2017, la mairie entama une 2ème phase de travaux en sollicitant avec Le Plan B, les fond leader européen et conseil départemental de l'Hérault pour subventionner la rénovation du système de chauffage /ventilation /climatisation, les volets et le réseau informatique. A cette occasion, l'intégralité du 1er étage du couvent a été rénovée, et une cuisine commune fût installée. Ainsi, le Plan B dispose aujourd'hui de 21 bureaux dans 3 salles partagées, d'une salle de réunion, d'un box visio et d'une cuisine collective. Tout ça pour environ 35 adhérents depuis 3 ans. Je taquine Laure : une vraie entreprise ! « Et bien d'après les impôts, nous le sommes. Du coup, nous sommes taxés en conséquence sur la base de notre chiffre d'affaires d'environ 20 000€ par an, même si nous avons une structure associative 1901. » Je suis étonnée : l'association a un chiffre d'affaires ? « Oui, constitué des cotisations des adhérents, il nous permet de payer notre loyer à la mairie 9 200€ par an), nos charges d'électricité, d'internet, le ménage... et d'investir dans des nouveaux équipements régulièrement. » Je lui demande alors : quelle est l'ADN du Plan B ? Qu'est-ce qui différencie ce lieu des autres bureaux partagés ? « Depuis le début, nous avons voulu un espace convivial et autonome. Un lieu qui évolue en fonction des besoins de ses adhérents, et surtout qui soit accessible avec un loyer bas. » Un loyer bas ? Est-ce que du coup il y a un critère de taille d'entreprise ou de chiffre d'affaires ou de nombre d'employés pour venir au Plan B ? « Non, le lieu est accessible à tous. Le seul critère est d'être un professionnel et d'utiliser le Plan B pour une activité professionnelle compatible avec le lieu. Nous avons une multitude de secteurs d'activité représentés au Plan B, surtout du secteur tertiaire. »

« Pour les professionnels

Et le Plan B rayonne au-delà de ses murs : c'est un lieu qui interroge élus et entrepreneurs d'autres villages souhaitant se lancer dans l'aventure d'un lieu partagé, c'est aussi un lieu qui réunit des personnes de tout le territoire : de Montpeyroux à Pézenas, de Lodève à Montpellier ! C'est aussi un lieu qui participe à l'économie de notre village : « Nous sommes au moins 5-6 à manger sur place chaque jour. Les gens du Plan B prennent leur viande chez le boucher, ou bien des plats préparés dans les commerces du village. » Et enfin, le Plan B c'est une multitude d'initiatives qui se lancent et s'arrêtent selon les envies et le temps des adhérents : des ateliers de partage de connaissances, une Journée des indépendants... Alors comme dit Laure « Je suis fière de l'utiliser tous les jours. J'ai de la chance d'être là. » Merci à Laure pour ce partage plein de bonne humeur, et pour son accueil sincère.

Pauline

LAURE DESVARD SE DÉVOILE

Je cite deux mots concernant l'image que nous pouvons avoir du Plan B : Laure m'indique celui qui lui correspond le mieux.

Bureaux COLLECTIFS ou espaces PRIVATISES ? *C'est un espace de bureaux qui est partagé. Privatisé ne me parle pas du tout car ce n'est pas l'esprit. Ici on partage l'espace.*

ENTREPRISE ou ASSOCIATION ? *Les 2. On est une association mais les impôts nous fiscalisent comme une entreprise.*

LOCAL GRATUIT pour entreprise ou BUREAUX PAYANTS pour salariés ? *Il n'y a rien de gratuit et on n'est pas tous salariés. Donc aucun des 2.*

Lieu de télétravail PONCTUEL & CONVIVIAL ou de travail SÉRIEUX & PÉRENNE ? *C'est un cadre de travail sérieux et pérenne. Même les adhérents 'ponctuels' viennent régulièrement : la convivialité fait que tu reviens !*

Pour nous contacter : echo.montpeyroux@gmail.com

INFOS COMMUNE

PLANTATIONS

Comme chaque année depuis 3 ans la commune de Montpeyroux a reçu du Département de nouveaux arbres.

C'est à présent plus de 300 arbres qui ont été plantés par les employés communaux- dans différents coins du village (parking de l'Estagnol, de l'école, du cimetière, du city parc, de la mairie, du Barry) et d'autres plantés par les chasseurs aux cocalières.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la vie de notre village et plus généralement, la sobriété énergétique, le respect du vivant (faune nocturne) , la diminution des nuisances visuelles, le parc d'éclairage public vient de se transformer par un passage d'éclairage à leds.

Le flux lumineux est plus ciblé sur les lieux publics (routes, parkings…) et impacte moins les environs (façades de maisons etc…) et surtout cela permet une économie substantielle puisque chaque lampe passe de 120 w à 50 w de consommation.

La dernière tranche à faire reste l'avenue des Platanes.

Le quartier du Barry nécessite des travaux plus importants.

Dès le 27 Novembre changement de jours pour la Collecte des poubelles dans notre Commune

Bac vert : ramassage lundi matin

Bac gris : ramassage mardi matin

Petit bac gris : ramassage mardi et jeudi matin

Petit bac vert : Ramassage lundi et mercredi matin

AUCUNE POUBELLE NE DOIT RESTER DEHORS AFIN D'EVITER D'ETRE RENVERSEE.

LES POUBELLES VERTES SONT RESERVEES POUR LES DECHETS ALIMENTAIRES.

POUR TOUT CE QUI EST VEGETAUX IL FAUT ALLER A LA DECHETTERIE

INFOS COMMUNE

La Préfecture a sollicité les Communes pour ouvrir de nouveaux guichets de proximité pour la délivrance des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports. En effet, les délais pour obtenir des rendez-vous pour ces formalités étaient devenus anormaux (environ 3 mois).

La commune n'a pas hésité à se positionner dans ce dispositif, afin de participer à l'effort de résorption de ces délais, surtout répondre aux besoins de la population.

Depuis le 22 mai 2023, vous pouvez prendre rendez vous en mairie au 04.67.96.61.07

DATES A RETENIR

CINEMA : **Le vendredi 8 décembre**

Le vendredi 22 décembre :

(la première séance sera offerte aux plus de 75 ans par le C.C.A.S)

Vendredi 17 novembre 2023 dernier, Claude Carceller, maire de Montpeyroux, et Pauline Curtan, conseillère municipale en charge du projet, et en présence des adjoints et de conseillers municipaux, ont accueilli une quinzaine de viticulteurs et viticultrices de Montpeyroux afin de découvrir les résultats de l'étude de faisabilité des 3 sites envisagés pour le projet d'aire collective de remplissage/rinçage de pulvérisateurs et de lavage de machine à vendanger. Et c'est la zone du futur hameau agricole qui est ressorti comme le site le plus adapté : il s'agit d'un site où la surface est suffisante pour accueillir le projet, suffisamment éloigné des habitations et cours d'eau, et qui n'est pas localisé dans les périmètres de protection Grand site de France, etc. Ce projet dédié aux viticulteurs et viticultrices est un projet ambitieux dont l'investissement a été estimé à plus de 660 000€HT. Si la municipalité porte le projet afin de maximiser les subventions potentielles au projet, il restera encore 270 000€ HT environ à prendre en charge par les viticulteurs. Par la suite, le fonctionnement sera pris en charge par les utilisateurs sous forme de badge annuel.

A la suite de cette présentation, les viticulteurs et viticultrices ont été accueilli par Myriam Gairaud, maire de Cabrières, Marylise Malafosse-Donguy et Cédric Gabriel, adjoints à la maire de Cabrières, Richard Cullié et Luc Flache, président et directeur de la cave coopérative de Cabrières. Les montpeyrousiens ont ainsi pu visiter l'aire de lavage de Cabrières, et échanger avec les viticulteurs cabrièrois autour d'un pot de l'amitié. Avec ce projet, la commune de Montpeyroux réaffirme son soutien à la filière viticole, tout en s'engageant dans la protection de notre ressource en eau.

Prochaines étapes du projet : finaliser le dossier de demande de subventions pour le prochain appel à projet (estimé à juin 2024)

La stérilisation des chats : un acte de protection !

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risques pour sa santé et pour la collectivité.

Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de la chatte et/ou des chatons, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges accueillent des milliers de chatons qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption.

Quelques bonnes raisons de stériliser votre chat :

Stoppe la prolifération féline (en 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons).

Evite les problèmes de comportement dus aux chaleurs.

Diminue les nuisances sonores, olfactives et sanitaires.

Limite les conflits de voisinage.

Préserve la petite faune.

Améliore la condition de santé et évite des frais supplémentaires (vétérinaires).

A quel âge les stériliser ? Dès 6 mois (variable en fonction de la race). Pour mieux vivre ensemble,

ADOPTER LE BON COMPORTEMENT ET FAITES STERILISER VOTRE CHAT

MEDIATHEQUE

Atelier éveil musical : vendredi 1er décembre à 9h30 et 10h30
Café lecture : vendredi 1er décembre à 14h
Atelier créatif Réalise ta carte de Noël : mercredi 13 décembre 14h30-17h30
Comédie médiatique Madame, Monsieur Bonsoir Festival Mots parleurs ! : samedi 27 janvier à 20h
Atelier éveil musical : vendredi 09 février à 9h30 et 10h30
Atelier numérique dans le cadre du festival Tapatoudi et venue de l'auteur Mathias Friman : mercredi 14 février à 15h
Atelier Fabrique ton savon : mercredi 21 février à 15h

Médiathèque de Montpeyroux
Vendredi 01 décembre
à 9h30 et à 10h30

Atelier Eveil musical pour les 0-3 ans
animé par Nathalie, association une note d'éveil

Sur inscription
04 67 44 29 15 / mediatheque@montpeyroux34.com

Café lecture
Médiathèque Montpeyroux
Vendredi 01 décembre
à 14h00

Venez partager vos lectures !

Médiathèque de Montpeyroux
Mercredi 14 février à 15h

Embarquez pour un voyage ludique et éducatif.
uvrez des applications conçues pour mieux comprendre l'impact
ıctions humaines sur l'environnement : l'océan, la forêt, le jardin
l'étang au travers de petits jeux. Les enfants seront tour à tour
explorateurs et créateurs.

elier proposé dans le cadre du festival Tapatoudi et la venue de
l'auteur jeunesse Mathias Friman.

Infos et réservation : 04.67.44.29.15 ou
mediatheque@montpeyroux34.com

Médiathèque de Montpeyroux
Vendredi 09 février
à 9h30 et à 10h30

Atelier Eveil musical pour les 0-3 ans
Animé par Nathalie, association une note d'éveil

Sur inscription
04 67 44 29 15 / mediatheque@montpeyroux34.com

Association CREAT' EVASION

Atelier Savon

Médiathèque de Montpeyroux
Sur inscription au
04 67 44 29 15 / mediatheque@montpeyroux34.com

mercredi 21 fev 2024 - 15h

Je fabrique mon propre savon:
- découvrir la fabrication
- découvrir le monde de la science et de la cosmetique
- repartir avec son petit savon coloré

MARCHE DE NOEL

MONTPEYROUX

ÉGLISE SAINT-MARTIN DU BARRY

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023

DE 10H00 A 17H00

LE PETIT TRAIN DE NOËL VOUS ACCOMPAGNE A PARTIR DE LA PLACE DU VILLAGE

15h00 ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

EN RAPPEL DE L'HORLOGE

SUR LA PLACE DU VILLAGE

DISTRIBUTION DE FRIANDISES

DES CADEAUX ORIGINAUX, UN MARCHE D'ARTISANS CREATEURS

Renseignements Mairie de Montpeyroux – Tél : 04 67 96 61 07

MONTPEYROUX

L'Association Mieux Etre (AME)

Thé dansant

avec le DJ Fuego Latino de Montpeyroux

Lors de cette après-midi, toutes sortes de danses vous seront proposées (valse- salsa-rock-tango-rumba-paso…)

La rentrée 2023 a été fructueuse avec les ateliers du mercredi : Pâtisserie-Cuisine et Couture, le 1er thé dansant d'octobre, le loto de novembre, et enfin avec notre participation aux journées du patrimoine à Nébian, au Domaine de la Tour, et à St Genies des Mourgues, avec des personnes costumées.

Blanche vous propose pour le printemps un nouveau projet au tour des classiques de Wall Disney, comme Blanche Neige, Cendrillon, la Belle et la Bête, la Belle au Bois Dormant….. Pour ce faire, de nouveaux costumes sont à confectionner et des personnes à habiller. Si vous êtes intéressé par ce projet, merci de me contacter (Blanche 06.16.52.16.79.)

Photo prise lors de la journée « Place aux Artistes » du 1er juillet 2023

Le dimanche 15 octobre 2023, le syndicat des vignerons deMontpeyroux ont organisé la 12eme édition des «Régalades» à l'église Saint Martin duBarry.
Cette année, c'est le chef Cyril ATTRAZIC, d'Aumont Aubrac, auréolé de sa 2ème étoile Michelin obtenue cette année qui, avec la collaboration de Camille Traiteur de Clermont l'Hérault, a signé ce repas.
Une centaine de convives se sont régalés en dégustant des mets exceptionnels autour du cèpe, de l'omble chevalier, ou de la canette maturée. Pour accompagner ce repas, la sommelière Emeline CHALUMEAU a présenté une sélection de 18 vins de Montpeyroux.
Une nouvelle fois, amateurs et professionnels, ont, à travers ce grand moment gastronomique, apprécié la grande qualité et personnalité des vins de Montpeyroux.

LE COMITE DES FÊTES DE MONTPEYROUX FÊTE LA NOUVELLE ANNEE

MENU COMPLET AU PRIX DE 85 € PAR PERSONNE TOUT COMPRIS.

LES RESERVATIONS SONT A FAIRE AUPRES DE MARIE JO AU : 07 63 64 66 17 OU AUPRES DE BEA AU 07 68 87 04 83 UNIQUEMENT.

RESERVATION AUX 100 PREMIERS INSCRITS ET CE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE.

LE COMITE DES FÊTES de MONTPEYROUX FÊTE LE NOUVEL AN

Salle des Micocouliers

MENU DE LA SAINT SYLVESTRE

- SAUMON FARCI NOIX DE ST JACQUES.
- CIVET DE CHEVREUIL AVEC GRATIN DAUPHINOISE ET FAGOT DE HARICOTS VERTS.
- TROU NORMAND.
- PLATEAU DE FROMAGES.
- BUCHE INDIVIDUELLE.
- APERITIF, VIN, CAFE ET CHAMPAGNE OFFERT.

AVEC DJ EX EVENT ET COTILLONS COMPRIS.

AMBIANCE ASSUREE.

Le 11 novembre, l'association Montpeyroux 2030 organisait sa première fête de l'automne !

Une belle réussite pour petits et grands avec dès le vendredi soir une projection-débat autour du documentaire sélectionné dans le cadre du festival Alimenterre
2023 « Du béton sur nos courgettes ».

Le samedi, toutes les thématiques de l'association étaient réunies sous les Halles de Montpeyroux : jardins partagés avec une délicieuse soupe aux saveurs des légumes de nos jardins, la mobilité douce avec la démonstration de vélos électriques grâce à la communauté de communes, des activités ludiques avec des jeux fabriqués en bois, des dons de vêtements avec le CCAS, un atelier de plantations pour les enfants avec l'équipe du verger diversifié, une tombola avec la participation de plusieurs commerçants et producteurs, un spectacle de rue pour les enfants de la Compagnie du geste, la chanteuse Angels Marquesa et enfin le baleti avec le groupe Krinkrin duo Joubert Marsac.
Un petit marché local réunissait une dizaine d'exposants et APVM34 proposait une vente de livres d'occasion.
Galettes, crêpes, vin chaud et bière de la brasserie Baudille ont régalé les participants.
Une joyeuse fête sans vaisselle jetable et avec un minimum de déchets.

Montpeyroux 2030 est un collectif villageois qui a pour but d'imaginer, initier, expérimenter et porter des projets de mieux vivre ensemble dans le village de Montpeyroux. Ses projets portent principalement sur les thématiques de l'alimentation, l'eau, l'énergie, les déchets, le lien social et la mobilité
douce. Sa dynamique se traduit par diverses actions qui s'inscrivent dans sa volonté de faire la promotion des valeurs de partage, de solidarité et
d'échange. Montpeyroux 2030 est une démarche citoyenne, indépendante de tout mouvement politique et religieux.

Si vous aussi vous souhaitez participer à organiser et développer nos actions, rejoignez-nous :
montpeyroux2030@mailo.com

L 'ATELIER du LUNDI vous informe

Bonjour à toutes et à tous, malgré les fortes chaleurs de cet été, notre association a tenu ses engagements, à savoir deux sorties en collaboration avec le

FOYER de L'AMITIE

Ballade sur le canal du midi (plus de 40 participants)

Puis journée au domaine de Méjanne,

la manade Paul Ricard(44 personnes)

clôture de cette saison 2023 par une expo salle polyvalente.

A venir pour 2024:

Expo du 6 au 13 avril ,salle du couvent.

<u>Des sorties</u> :

les carrières de lumières et Abbaye de Montmajour,

deux autres sorties sur la journée dont les dates et destinations, seront communiquées dans les prochains " Echo "

MME M.F GOUJON

0676538603

APVM 34

L'année 2023 se termine bientôt...
et 2024 se profile déjà...

L'Association APVM34 (Agir pour le Vivant à Montpeyroux 34) s'engage en cette fin d'année sur deux actions et prépare 2024.

FÊTE DE L'AUTOMNE ***les 10 et 11 novembre***, organisée par le collectif Montpeyroux 2030 pour laquelle elle a proposé sa participation au débat autour du film « Du béton dans nos courgettes ». Le lendemain, sous les Halles de Montpeyroux, elle tient un stand d'information sur son activité et ses objectifs.

MARCHE DE NOËL, ***le 3 décembre***, auquel l'association souhaite participer avec un stand de plats cuisinés chauds.

SOIRÉE LENTILLES DU BONHEUR ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE DIMANCHE 14 JANVIER 2024,
Salle du Rosaire.
RESERVEZ LA DATE DANS VOS AGENDAS !

Cette rencontre, issue d'une ancienne tradition, est ouverte à tous ceux qui souhaitent venir s'informer sur l'association et partager un moment convivial autour de toutes les délicieuses préparations à base de lentilles, aux goûts variés mais tous succulents. Lors de cette soirée, l'association tiendra également son Assemblée Générale. (Contact : Blanche 06.16.52.16.79)

Association Saint Etienne Au Cœur

Le pique-nique annuel de l'Association St Etienne Au Cœur a eu lieu le 15 Aout à côté de la chapelle de St Etienne.
Une quarantaine de personnes ont partagé un repas tiré du sac et ont écouté les musiciens confirmés et en herbe au piano, clarinette et chant. Les enfants ont préparé une pièce de théâtre écrite et mise en scène par eux-mêmes.
Une bonne soirée riche en échanges pour tout le monde.

La placette de St Etienne les Bains a souffert de la sècheresse comme la plupart des plantations de Montpeyroux. Une après-midi de jardinage a été organisée, début Octobre pour l'embellir à nouveau.
Quelques enfants et membres de l'Association ont récupéré les succulentes et les ont replantées au centre de la placette.
Un rendez-vous a été pris la 2ème semaine des vacances de Toussaint pour réédifier la croix, victime de vandalisme, au centre de la placette.

Le concert organisé le 30 septembre Placette de l'Olivier, a connu une nouvelle fois un grand succès.

Une affiche alléchante avec en scène ouverte de jeunes talents du village, suivie du groupe montpeyrousien « Black List Butcher » (rock) qui a accompagné le repas partagé.

La soirée s'est ensuite poursuivie avec le Gitan Noir (flamensoul), et la piste de danse a été envahie sous les rythmes du duo Monsieur et Madame Loops (Reggae Dub).

Un grand MERCI aux nombreux bénévoles !

Votre aide à la préparation et l'organisation de cette manifestation est précieuse et essentielle.

DU RÊVE POUR NOËL

Les « Fenêtres de l'Avent » du 1er au 24 décembre 2023

L'association « Dysse Animée » renouvelle son action des « Fenêtres de l'Avent ».

Tel un calendrier de l'Avent, chaque soir, du 1 er au 24 décembre, une nouvelle fenêtre s'illumine quelque part dans les rues de Montpeyroux. Elle vient s'ajouter aux fenêtres déjà éclairées les jours précédents. Ainsi, le 24 décembre, 24 maisons seront vêtues de leur féerie de Noël.

Ne manquez pas de vous inscrire (par téléphone 06.88.09.55.87 ou mail a.elizabeth.vinsant@wanadoo.fr) et de réserver votre date d'entrée dans la ronde !

Les formulaires seront bientôt à disposition chez les commerçants du village.

Et en décembre, venez découvrir les différentes créations et partager ce moment de fête.

www.facebook.com/Associationladysseanimee

GRILLE N°3

Bientôt Noël ! (En grisé mots du père Noël)

Charles FORMOSA

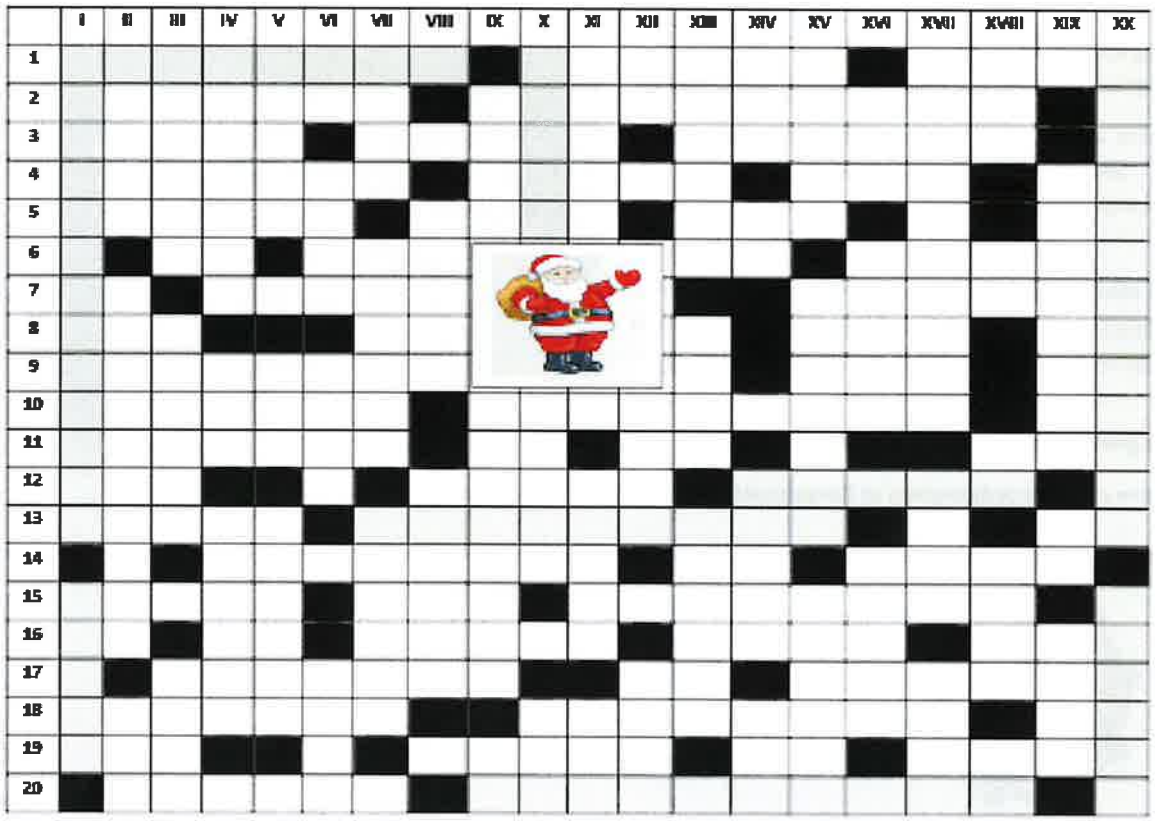

Horizontalement :

1. Il est au centre de la grille. Résultats de matchs. Contre. 2. Ressenti. Vieille bière égyptienne 3. Fleuve italien. Drôle de zèbre. Fin de journée. 4. Pas vrais. Presqu'île du Var. Bruit de tambour. Trop petit pour irriguer. 5. Mouche. Elle canquette. Existe. Lettres d'Emma. 6. Possessif. Voile. Tente. Renforcé. 7. Aluminium au labo. Une bonne tarte ! Chevelure. 8. Forme de pouvoir. Article. Top départ. À consulter en cas d'otite. Oui à Moscou. 9. Aimables. Début d'amitié. Prénom de Gibson. Annonce plus. 10. On le parle à Nice. Auréolée. Au milieu du sein. 11. Plantes dicotylédones ou ânes. Animateur au club. Lettre d'Istanbul. Égalité. 12. Grande école en panique. Serrées. Dessert incontournable à Noël. 13. Attaches. Ses moyens de transport. Difficulté. 14. Mise à jour sur le net. En vigueur. Métaux. 15. Bonjour d'outre-manche. Un Ego qui en a pris un coup. L'inconnu. 16. Ouvrier qualifié. Languedoc Roussillon. Multitudes. Arrivées. Boisson. 17. Mammifères marins. Article. Domicile. 18. Sur la tête des filles. Vendeurs de rue. Lettres de Tunisie. 19. Article étranger. Transporte du lourd. Une part de soi. Inspire l'artiste. 20. Portent des œufs. Ornent arbres, maisons et rues.

Verticalement :

I. Début de comptine de circonstance (3 mots). Il y entasse les cadeaux. II. Gratins orientaux. Éclairages. Ville du Brésil. III. Deux manches au bridge. Boisson pour calmer. Banquet. IV. Célèbre pour ses falaises. Taxe. N'ont aucune valeur. V. Réfutées. Coule en Suisse. Font suer ! VI. Dans le milieu du Foot. Vif. Monnaie du Brésil en vrac. Fait de l'air. VII. Réunion de cardinaux. Canards aux longues queues. Hauts du corps. VIII. Grandes toiles. Charme. IX. Série ou Afrika pour Noah. Femmes de commandement. Petite réunion de copropriétaires X. Son arbre préféré. Un des sens. De préférence « grand » pour l'œnologue. XI. On y vend son poisson. Roman français sur l'Eneide. Fait. XII. Ancienne langue d'ici. Range. Sentiment à Madrid. XIII. Mauvais chevaux. Oublié. Artère. XIV. Booste certains cyclistes. Pronom. Petite gourmandise. Proposée chez les vendeurs de voitures. XV. Chemise anglaise. Relatifs à des sépultures. A tout vu... XVI. Joli volatile. Ornée. Filât. XVII. Posture à l'église (on s'). Le passé déjà. Pari dans le désordre. XVIII. Bienvenue. Bouts de Royaumes. Juste à l'entrée d'Iéna. Filets. Coutumes. XIX. Transcrite à nouveau. Tibia ? Chauds, à Londres. XX. Éclairent villes et villages à Noël. Ses animaux préférés.

Solut ion Grille N°3 — **Charles FORMOSA**

TRIBUNE LIBRE

L'optimisme ! Un état d'esprit qui ne semble guère à l'ordre du jour ces temps-ci. Et pourtant, les raisons d'être optimiste ne manquent pas, pour peu qu'on veuille bien les voir. Il en est ainsi de deux événements qui ont eu lieu en ce début de novembre : le jeudi 9, Radio Pays d'Hérault inaugurait un cycle de trois conférences autour du thème de l'eau et, le lendemain, l'association « Montpeyroux 2030 » invitait à une projection-débat autour du documentaire « Du béton sur nos courgettes ». Ce furent deux soirées particulièrement intéressantes, riches d'informations sur les questions de l'eau et de la bétonisation et elles ont confirmé nombre des arguments avancés contre la création de la Z.A.C. des « Prés de la Dysse ». Il est d'ailleurs regrettable qu'aucun conseiller de la liste majoritaire n'ait assisté à ces événements pour entendre les voix de personnes que l'on ne saurait réduire à des « opposants systématiques ».

Lors de ces soirées, nous avons particulièrement pu noter la remise en cause de ce que nous avons dénoncé, publiquement et de longue date, comme une hérésie : le fait de ne considérer la valeur des terres agricoles qu'à la seule aune de la viticulture. Certes, la vigne est et doit rester un élément essentiel de l'identité de notre village mais cela n'empêche pas de prendre en compte que les terres agricoles peuvent aussi être dévolues à d'autres usages. Si, lors de la projection-débat, on a pu se voir rappeler que la monoculture, même au sein des parcelles viticoles, est un phénomène relativement récent, il a aussi été insisté sur le fait que les productions arboricoles peuvent être très sensibles au changement climatique, voire en mourir. Or, on le sait : pour pouvoir produire, un arbre doit avoir été planté bien des années auparavant. Les échanges se sont alors, fort logiquement, tournés vers les cultures annuelles, notamment maraîchères, toujours dans l'optique de faire vivre la terre (et d'en vivre) en complément de l'activité viticole. La mise en place, à grande échelle, de telles cultures implique, bien sûr, de trouver des solutions relatives à la gestion de l'eau et à sa disponibilité en continu mais des solutions peuvent, à n'en pas douter, émerger. « N'oublions pas, fut-il rappelé au passage, que la végétation est un facteur important de rétention des eaux, ne serait-ce que par son système racinaire. »

Il faudra, certainement, changer nos manières de faire et de voir, adapter les cultures aux nouvelles règles qu'impose le changement climatique. Cela dit, il y a, dans les semences traditionnelles, suffisamment de variétés adaptées au climat méditerranéen pour pouvoir envisager une valorisation agricole de ces 7 hectares, sauvés du sacrifice réclamé par ce qui, nous l'espérons, ne sera plus que l' « ex-projet de ZAC ». Et, s'il fallait aller chercher des plantes encore plus résistantes à la sécheresse et à la chaleur, il ne serait pas inutile de demander son retour d'expérience au Syndicat de chasse qui a planté du sorgho pour servir de refuge aux lapins. Et qui continue de le faire avec succès.

On peut aussi envisager qu'une partie des terres préservées puisse servir à des jardins partagés plus grands et en plus grand nombre, afin que tou.te.s les montpeyrousien.ne.s qui le désirent y aient accès…

Quoi qu'il en soit, tout ceci suppose que la première décision d'une éventuelle nouvelle équipe municipale soit de mettre un terme à cette absurdité écologique et économique qu'est la ZAC des « Prés de la Dysse ». Nous n'abandonnerons pas !

Félix et Françoise Luschka, élus de « Montpeyroux pour tous » (Contact : montpeyrouxpourtous@gmail.com ou 07 67 19 66 13)

HORREUR, J'AI UNE RIDE !

Cela devait fatalement arriver et aujourd'hui, c'est à mon tour de prendre un grand coup sur la tête. En me mirant, comme tous les matins dans le miroir, non pas du salon mais de la salle de bains, horreur ; j'ai découvert une ride au coin de mes lèvres. J'ai ressenti brutalement le poids des années passées sur mes épaules et, l'affolement venant avec cette découverte, mille pensées ont tourbillonné dans ma tête : est-ce que mon entourage s'est déjà aperçu de cet irréparable outrage du temps ? Que faire pour atténuer la vision de ce sillon, prémices d'autres rides à venir ? Dois-je m'enduire le visage matins et soirs de ces crèmes que certaines doivent passer à la truelle tant l'épaisseur sur leur peau est flagrante ? Dois-je me précipiter toute urgence déployée dans un institut de beauté ?

Allons, Moangi, garde la tête froide. Primo, tu es incapable de supporter autre chose que de l'eau et du savon sur ton corps ; à la rigueur parfois du gel douche. Secundo ma pauvre fille, tu critiques les nanas qui vont faire leurs courses au supermarché du coin ou dans les commerces bien pratiques du village, maquillées comme des camions volés, pas un cheveu ne dépassant d'une coiffure tellement encroutée de laque que tu te demandes bien souvent comment elles font, dans certaines circonstances pour rester impeccables, mais tu sais très bien que le maquillage n'est pas ton activité de prédilection ni un domaine dans lequel tu excelles !

Mais comment font-elles toutes ces femmes pour poser sur leurs cils la juste dose de mascara ? Comment étalent-elles avec art le fard à paupières qui va illuminer leur regard ? Sans parler du rouge à lèvres qui leur fait une bouche à la Marylin Monroe ?

Moi, quand je suis obligée d'user de tous ces produits qui sont autant d'ennemis pour ma patience légendaire, en règle générale, la brosse du mascara me rentre dans l'œil et me voilà pleurant comme une madeleine (qui n'a rien à voir avec celle de Proust!), répandant sur mes joues des traces noires. Le fard à paupières, de quelque couleur qu'il soit, a tendance à transformer ma figure en un arc-en-ciel de taches qui glissent jusque sur mes vêtements. Et je ne vous parle pas du rouge à lèvres qui déborde tellement qu'on croirait que d'un Halloween à l'autre j'ai gardé les stigmates de cette nuit d'horreur. Tout cela se termine généralement dans la salle de bains où d'un coup de gant rageur, j'anéantis l'œuvre d'art créée sur mon visage. (Même Picasso n'aurait jamais osé peindre une telle toile !). L'homme de ma vie passe la tête par l'entrebâillement de la porte de la salle de bains, se marre comme un bossu ignorant ma détresse et me déclare tendrement : "Tu sais bien que je te préfère à nu !" Comment dois-je le prendre ? Il arrive à éviter de justesse le gant que je lui envoie avec un flot d'injures et repart encore secoué de rire dans la cuisine.

Allez Moangi, courage. Regarde-toi encore. Après tout, elle est mignonne ta première petite ride.

MOANGI